

Direction des Ressources Humaines

Service Emploi et Formation

Chartres, le 22 janvier 2020

**Un poste de Chef d’équipe**

**Ecole, CCAS et Jardins clos**

**est à pourvoir**

**à la Direction de l’Espace Public**

**Service Espaces verts**

(Catégorie C– Cadre d’emplois des Agents de Maitrise ou Contractuel)

*Dans le respect du projet général de service, au sein d’un service de 61 personnes sous l’autorité directe du responsable de cellule, l’agent encadre une équipe de 6 agents qui assurent l’entretien des espaces verts des sites clos, type écoles, petits jardins clos, CCAS, du cimetière et de certains sites de Chartres Métropole Habitat.*

*Son périmètre d’intervention comprend des missions sur des propriétés de la ville de Chartres, de Chartres Métropole, de Chartres Métropole Habitat, du CCAS et du CIAS.*

**MISSIONS** :

* Assurer l’encadrement d’une équipe de 6 agents sur le terrain et la gestion administrative qui en découle (congés, bilans chiffrés des activités de l’équipe),
* Organiser et être garant de l’entretien de l’ensemble des espaces verts du secteur géographique géré par l’équipe, ainsi que des secteurs Chartres Métropole Habitat qui lui sont attribués : plantations, taille, tonte, désherbage, ramassage déchets verts, paillage des massifs, débroussaillage, ramassage des feuilles,
* Assurer l’entretien courant du cimetière : ramassage de déchets, désherbage ponctuel,
* Préparer des plannings hebdomadaires des tâches de son équipe en lien avec son responsable de cellule,
* Garantir le respect des délais d’interventions,
* Participer à la conception et la mise en œuvre de points de fleurissement : élaborer les plans de plantations selon les directives données par la hiérarchie et en lien avec son responsable de cellule, préparation des plantations…,
* Etre force de propositions dans l’évolution du fleurissement et de la gestion des espaces verts : notion de gestion différenciée, de biodiversité,
* Assurer la réalisation de petits travaux de création d’aménagements paysagers,
* Participer au désherbage des voiries avec le service propreté : désherbage mécanique et thermique,
* Assurer un contrôle régulier du travail de ses agents,
* Faire appliquer et s’assurer du respect des règles d’hygiène et de sécurité sur les chantiers,
* Rendre compte et faire remonter les informations et les problèmes rencontrés à son responsable,
* Anticiper les interventions,
* Répondre aux demandes de riverains,
* Garantir l’arrosage de ses sites,
* Participer à des réunions ponctuellement,
* Saisir des données (temps de travail, lieu, matériel) pour la production de bilan d’activités,
* Réaliser un inventaire de son secteur et le mettre à jour régulièrement.

Missions occasionnelles

* Participer à la réalisation de décors événementiels pour les manifestations,
* Participer ponctuellement à la production des plantes, au désherbage chimique du cimetière, à des astreintes (vent, neige…), aux opérations de déneigement et de déglaçage,
* Apporter une aide aux autres équipes et/ou service en cas de nécessité,
* Participer à des opérations spécifiques au sein du Pôle travaux de la DEP (Voirie, propreté…), mais aussi à des opérations de mise en place et de nettoyage après les manifestations en dehors des heures de service, ainsi que de façon générale à toute mission liée au service public.

**COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES REQUISES**

* Connaissances des techniques horticoles, du cycle de vie des végétaux et du fleurissement, en parasitologie,
* Notions d’arrosage automatique,
* Connaissances des techniques de gestion différenciée,
* Règles de sécurité liées aux chantiers sur voie publique et à l’utilisation de matériel et engin spécifique.
* Connaissances de l’environnement territorial,
* Avoir le sens du service public,
* Etre rigoureux dans la qualité du travail,
* Savoir motiver ses agents et les impliquer dans le travail,
* Etre autonome et organisé,
* Savoir dialoguer et travailler en équipe.
* Etre respectueux de ses collègues et de sa hiérarchie.

**PROFIL RECHERCHÉ**

Diplôme en lien avec les métiers de l’espace vert et du paysage,

Permis B indispensable, CACES associés aux engins utilisés dans l’équipe,

Expérience en management appréciée.

**Contraintes horaires**

Annualisation du temps de travail – heures d’été : 7h45/12h15 et 13h30/17h00 – heures d’hiver : 8h15/12h15 et 13h30/16h30.

Possibilité d’aménager les horaires pour respecter les nécessités liées aux besoins des végétaux et respecter la procédure du travail par forte chaleur.

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature* ***(lettre de motivation et CV)*** *à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail :* [*recrutement@agglo-ville.chartres.fr*](mailto:recrutement@agglo-ville.chartres.fr),***avant le 23 février 2020.***